

[Text]

that is information that has been provided to me without my being able to having it verified.

• 1005

Mr. Andre: Your calculations—\$600 is the price in Canadian dollars that the Americans pay for their rifle. So adding 25% to that immediately makes your figure suspect. I would just ask again if you would table the background documents and we could examine this at our leisure and have some confidence or not have some confidence in the quality of this contract.

Let me get to the broader question of defence spending projections for the next few years. As you indicated, the government had adopted a policy in concert with our NATO allies of increasing defence spending by 3% per year in real terms. My understanding was that commitment was to last until 1986-1987, for that period of time. I have a Cabinet document here from October 1983 indicating that it was decided in 1982—and I can quote from it:

... to maintain annual real growth of 3% only until 1984-85.

I wonder whether the Minister can enlighten the committee as to why that decision was taken. How is it that this commitment to extend defence spending out to 1986-1987 at 3% real terms has been cut back to 1984-1985?

Mr. Blais: I do not comment on Cabinet documents that I do not have before me.

Mr. Andre: I will give you a copy, Mr. Blais.

Mr. Blais: Even then; if my experience is correct, there are a number of documents that float around officialdom, most of which never see the light of day, at least that I never have a chance to look at. The ones that I look at are the ones that we address decisions upon. Eventually where we do make decisions, those are the documents that actually count. The document that counts in this instance is the one that indicates that our 3% real growth is going to be continued right into 1986-1987.

Mr. Andre: So that decision taken in the fall of 1982 to stop that real growth, and have no real growth after 1984-1985, has now been reversed.

Mr. Blais: Mr. Chairman, I am just saying that I am not commenting on the document that the hon. gentlemen is referring to. My knowledge is that 3% real growth has been with us and will continue to be with us.

Mr. Andre, you would not think we would be addressing the sort of capital programs that we are addressing without anticipating a real increase in the level of defence expenditures?

[Translation]

M. Andre: Vous savez, vos calculs... 600\$ c'est le prix en dollars canadiens que les Américains paient pour leur fusil. Donc si vous ajoutez 25 p. 100, vos calculs deviennent immédiatement fort louches. Je vous demanderais encore une fois de bien vouloir déposer les documents justificatifs afin que nous puissions les examiner à loisir et ainsi nous convaincre de la qualité de ce contrat, ou alors de l'inverse.

Permettez-moi d'aborder maintenant la question plus générale des projections de dépenses pour le ministère de la Défense au cours des prochaines années. Comme vous l'indiquiez, le gouvernement, de concert avec ses alliés de l'OTAN, a adopté une politique visant à augmenter les dépenses de défense de l'ordre de 3 p. 100 par an en termes réels. Je croyais que cet engagement devait tenir jusqu'en 1986-1987. J'ai sous les yeux un document du Cabinet, daté d'octobre 1983, qui indique qu'une décision prise en 1982... et je cite:

... vise à assurer un taux de croissance annuel réel de 3 p. 100 jusqu'en 1984-1985 seulement.

Le ministre pourrait-il éclairer notre lanterne et dire au Comité pourquoi cette décision a été prise? Comment se fait-il qu'on soit revenu sur cet engagement d'augmenter les dépenses en matière de défense de l'ordre de 3 p. 100 en termes réels jusqu'en 1986-1987, pour y mettre un terme en 1984-1985?

M. Blais: Je ne fais pas de commentaire sur les documents du Cabinet que je n'ai même pas sous les yeux.

M. Andre: Je vous en ferai parvenir un exemplaire, monsieur Blais.

M. Blais: Et puis... si je me fie à mon expérience, il y a une foule de documents qui circulent dans les couloirs de la bureaucratie et qui, dans bien des cas, demeurent lettre morte; du moins on ne me les soumet jamais. Les documents que j'examine sont ceux sur lesquels nous fondons nos décisions. Lorsqu'une décision est finalement prise, ce sont ces derniers documents qui comptent. Dans le cas qui nous intéresse, le document le plus important est celui qui indique que nous allons continuer à augmenter nos dépenses à un taux de croissance réel de 3 p. 100 jusqu'en 1986-1987.

M. Andre: On a donc renversé cette décision qui avait été prise à l'automne de 1982 et qui aurait eu pour conséquence d'annuler toute croissance réelle des dépenses après l'année 1984-1985.

M. Blais: Monsieur le président, je me contente de répéter que je ne puis faire de commentaire sur le document auquel l'honorable député fait allusion. À ma connaissance, nous respectons cet engagement actuellement et nous continuerons à le faire.

Monsieur Andre, vous ne croyez pas vraiment que nous nous serions lancés dans des programmes d'immobilisation de ce genre si nous ne prévoyons pas une augmentation réelle des dépenses dans le domaine de la défense?